

# AISEY

## « NOTRE EAU, NOTRE SANTÉ »

### Comme promis dans notre bulletin n° 1, nous continuons à vous informer.

Il nous a semblé nécessaire de vous donner quelques précisions sur la création de notre « Collectif », notamment après avoir reçu des remarques de certains dans ce sens.

#### Qui sommes-nous ?

Nous sommes avant toute chose, des citoyens comme vous, nous sommes résidents à plein temps, nous aimons notre région, nous aimons notre village et nous agissons en totale indépendance. Nous sommes attentifs aux questions environnementales et souhaitons partager nos préoccupations.

#### Quel est le but de notre Collectif ?

Comme nous l'avons dit dans notre Bulletin N°1, nous avons deux souhaits :

- ▶ Etre informés de la situation sanitaire du village pour nous-mêmes, pour nos enfants, petits-enfants, amis et voisins.
- ▶ Aider - si nous le pouvons - le Conseil municipal et le Maire, Gérard EME en associant nos compétences pour trouver et mettre en place des solutions à long terme pour lutter contre la pollution dont nous souffrons depuis 2015 et qui pourra se reproduire.

#### Où en sommes-nous de nos actions ?

Nous avons eu le plaisir de rencontrer Gérard Eme jeudi 10 mars dans la soirée. La discussion fut franche, ouverte et constructive. Monsieur le Maire a parfaitement compris notre démarche et est d'accord pour que nous lui apportions notre soutien lorsqu'il le souhaitera. Nous avons déjà évoqué plusieurs pistes de travail en commun et reprendrons contact prochainement avec la Mairie pour avancer « main dans la main ».

Plus nous serons nombreux dans cette démarche citoyenne de défense de nos droits pour notre santé plus nous aurons de chances d'être entendus, d'avoir un soutien des autorités compétentes, et pourquoi pas des dédommagements sur :

- les frais engagés par la Mairie (quelques milliers d'Euros déjà dépensés en eau en bouteille pour la population)
- les dépenses des citoyens concernant l'eau qu'ils ont été obligés d'acheter en plus de l'eau distribuée pendant plus de 3 mois
- les travaux (études, station de filtrage etc.) qui ont été et seront engagés par la Mairie.

#### POUR QUE LES PAYEURS NE SOIENT PAS LES VICTIMES (dont la Mairie et chacun d'entre nous faisons partie)

.....  
**UN RAPPEL IMPORTANT** : tous les abonnés de l'eau paient une taxe à la pollution auprès de l'Agence de l'eau pour chaque m3 d'eau consommé....pourquoi payer « en plus » lorsque nous sommes victimes de pollution ?

---

## Pour terminer, trois informations :

---

- ▶ Celles et ceux qui souhaitent en savoir plus sur la réunion qui s'est tenue entre le Collectif et le Maire d'Aisey-sur-Seine le jeudi 10 mars 2016 peuvent soit nous contacter, soit se rendre en Mairie pour demander à consulter le compte-rendu que nous en avons fait
- ▶ Concernant les dernières analyses de l'Agence régionale de Santé qui lève l'interdiction d'utiliser l'eau du réseau communal pour des besoins alimentaires, nous restons notamment préoccupés par la pollution résiduelle au METAZACHLORE (0,26 micro grammes / litre) et par le niveau élevé de l'ensemble des polluants qui sont très proches d'un seuil qui interdirait la consommation d'eau . A chacun d'entre nous d'agir en conscience pour éviter tout risque sanitaire. Nous tenons à la disposition de ceux qui le souhaitent le texte officiel sur la toxicité du pesticide résiduel dont la fiche est consultable sur notre page Facebook (<https://goo.gl/7QMYm>)
- ▶ La station de filtrage ne règle pas tous les problèmes concernant la vulnérabilité de notre zone d'alimentation de captage et ne représente qu'une solution à court-terme. D'autres solutions existent pour une eau définitivement saine, elles ont été mises en oeuvre par des communes similaires à la nôtre. Nous nous devons d'explorer toutes ces pistes.

Nous vous informerons lors de notre prochain bulletin des décisions prises suite à notre réunion avec monsieur le Maire du 10 mars dernier.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous aider et pour transmettre vos éventuelles questions aux autorités compétentes avec lesquelles nous sommes en contact.

### Qui est l'ARS ?

**Une agence régionale de santé (ARS) est un établissement public administratif de l'État français chargé de la mise en œuvre de la politique de santé dans sa région. Créées le 1er avril 2010, les agences régionales de santé sont rattachées au Ministère de la Santé.**

Nous avons interrogé un groupe de médecins issus de toutes les régions de France pour connaître les risques sanitaires éventuels de la persistance d'un taux d'herbicide près de 3 fois supérieur à la normale (Métazachlore - dernier résultat début mars : 2,6 microgrammes /litre).

Un médecin, le **Dr NICOLLE Martin**, nous engage à poser la question suivante à l'Agence de Santé (qui a levé l'interdiction de boire de l'eau du robinet) :

" Sur quelles données scientifiques vous appuyez-vous pour certifier qu'il n'y a aucun risque sanitaire ? **Pouvez-vous vous engager par écrit sur le fait que les femmes enceintes et les enfants peuvent boire cette eau sans risque ?** ».

Nous nous engageons à poser cette question (et d'autres plus techniques) à l'Agence de Santé et à vous communiquer sa réponse.

### Nous contacter

le courriel du Collectif :

**[aisey.eau.sante@gmail.com](mailto:aisey.eau.sante@gmail.com)**

ou par téléphone :

Catherine COSIALS - 03 80 81 56 26

Gaëtanne CARTIER - 03 80 93 20 01

Tony RODRIGUES - 06 66 46 80 76

Thierry ROUYER - 03 80 93 26 57